

Contrat de vente de véhicule

IL EST FAIT ASSAVOIR QUE le règlement de la somme de _____ €, dont la totalité a été acquittée, le Soussigné

_____ (le Vendeur) vend et transmet à
_____ (l'Acheteur), le véhicule à moteur décrit ci-après (le Véhicule) :

Marque :	Modèle ou Série :
Année :	Couleur :
Numéro du véhicule :	Style :
Lecture du compteur kilométrique :	Titre N° :

La vente est soumise aux conditions et représentations suivantes :

Le Vendeur accuse réception de la somme de _____ € en acompte pour le Véhicule, le solde du règlement de la part de l'Acheteur et le transfert du titre devant avoir lieu dans les ___ jours.

Le Vendeur donne à l'Acheteur ___ jours pour faire expertiser le véhicule par un mécanicien indépendant et accepte d'annuler la vente en cas d'insatisfaction de l'Acheteur, suite à l'expertise.

Si la vente n'a pas lieu, le Vendeur retiendra la somme de _____ € sur l'acompte pour couvrir ses frais relatifs à la publication d'une nouvelle annonce.

Le Vendeur certifie sur l'honneur que la lecture du compteur kilométrique indiquée sur la description du véhicule correspond au kilométrage réel du Véhicule. À la connaissance du Vendeur, le compteur kilométrique du Véhicule n'a été ni modifié ni endommagé ni retiré.

Le Vendeur garantit à l'Acheteur que le Vendeur est détenteur du titre de propriété du bien concerné, qu'il est totalement habilité à vendre et à transférer cette propriété et que cette dernière est vendue sans aucun droit de rétention, hypothèque ou gage de quelque nature que ce soit.

À la connaissance du Vendeur, le Véhicule ne possède aucun défaut caché et il s'engage à transférer un Véhicule en bonne condition de fonctionnement. Le Véhicule en question est vendu « en l'état » et à l'endroit où il se trouve.

Date de signature :
Le Vendeur :
L'Acheteur :
En présence d'un témoin :
Nom du témoin en lettres d'imprimerie :